té, la patience, l'énergie hollandaise, et jusqu'à cette réserve digne et profonde que le grand Taciturne incarna si superbement. Ces vertus traditionnelles ont pour emblème un étendard dont les trois couleurs semblent se confondre avec celles de notre drapeau national. Que Votre Majesté daigne voir dans ce symbole commun l'image de l'union qui règne entre les deux peuples et le gage des vœux ardents que nous nous permettons de former pour Elle, pour sa Majesté la reine mère, pour Leurs Altesses Royales le prince Henri et la princesse Juliana, ainsi que pour le royaume des Pays-Bas. »

La reine s'avance alors vers les deux orateurs et leur fait connaître qu'elle est très touchée des sentiments par eux exprimés.

Réponse de Wilhelmine

Monsieur le Président du Conseil municipal, Monsieur le Préfet,

En vous remerciant sincèrement des aimables paroles qui nous ont été adressées et auxquelles nos peuples seront très sensibles, je tiens à vous exprimer le vif plaisir d'être reçue ici, en cet hôtel de ville où bat le cœur de Paris.

Paris ! Mot magique qui par le monde évoque tant de souvenirs sous tous les rapports, événements historiques depuis l'ancienne Lutèce, théâtre aussi de luttes pacifiques, dans le domaine des arts et des sciences, où concourir c'était vaincre.

La population si laborieuse de votre splendide cité se trouve, dans ce superbe édifice, siège de son administration, symbole des franchises municipales auxquelles elle a toujours aspiré.

Je suis particulièrement sensible au chaleureux accueil de la part de la population parisienne ; avec joie, j'y vois la sympathie du peuple français pour mes compatriotes, sympathie, d'ailleurs, vous ne l'ignorez pas, bien réciproque.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien être mon interprète auprès des français que vous représentez de ma vive gratitude pour ces sentiments, qui me touchent profondément et d'être assurés de tous nos meilleurs souhaits du prince et de moi pour le bonheur et la prospérité de Paris.

Le cortège se reforme aussitôt et gagne les salons, tandis que se font entendre les fanfares de la fanfare de la Garde républicaine.

La souveraine est conduite dans le salon des Arcades où le président lui remet un éventail, véritable chef-d'œuvre de l'art du dix-huitième siècle. Le prince Henri reçoit une médaille d'or frappée spécialement à son intention.

Les souverains sont conduits ensuite devant une table, où ils signent le Livre d'or de la ville de Paris.

MILLERAND et la Légion étrangère

LE MINISTRE DE LA GUERRE VEUT QU'ON ACCEPTE MOINS FACILEMENT LES ENGAGEMENTS

Paris, 2 juin. — Le ministre de la guerre a fait signer, le 24 mai, à M. le président de la République, un décret portant modification au décret du 14 août 1906 relatif à la résiliation des actes d'engagement et de rengagement dans la légion étrangère.

Ce décret, qui a pour but d'éliminer les mauvais éléments qui s'introduisent dans la légion étrangère, prévoit la possibilité de résilier sans délai, et sur l'avis conforme d'un conseil de discipline, les contrats d'engagements ou de rengagements des militaires des régiments étrangers :

1. Ayant été renvoyés antérieurement, soit des troupes coloniales, soit d'un régiment étranger, à la suite d'une résiliation d'engagement ou de rengagement prononcée par mesure disciplinaire.

2. Ayant été l'objet d'une libération antérieure survenue pendant le séjour dans une section spéciale ou de discipline.

3. Ayant été libérés antérieurement à la suite d'un refus de rengagement par mesure de discipline.

4. Ayant encouru, pendant la durée de l'engagement ou du rengagement en cours une condamnation aux travaux publics ou deux condamnations à une peine d'emprisonnement.

Deux "indésirables"

Paris, 2 juin. — Sur mandat de la police espagnole, et à la suite d'une plainte portée par le « Banco espanol du Rio-de-la-Plata », le service de la Sûreté a arrêté ce matin, au moment où il allait prendre le train à la gare du Nord à destination de Bruxelles, un nommé Manuel Martinez, originaire de Madrid, qui avait détourné une somme de 250.000 francs au préjudice de cet établissement financier où il était employé en qualité de caissier.

Des agents de M. Guichard ont également arrêté, rue de Guingamp, à Levallois-Perret, un nommé Bernedetto Morelli, âgé de cinquante ans, originaire de Caserte (Italie), qui avait été condamné par contumace à trente ans de « carcere duro » pour assassinat, commis il y a quatre ans sur la personne de son frère.

Le voleur et l'assassin ont été envoyés au Dépôt.

Les Salons de 1912

SOCIÉTÉ NATIONALE DES BEAUX-ARTS

(De notre rédacteur particulier)

Le **Salon de la Société Nationale** est de toutes les expositions du printemps celui qui peut donner l'idée la plus juste et la plus complète de l'Art français.

En pourrait-il être autrement, d'ailleurs, d'un groupement qui peut s'enorgueillir d'avoir compté parmi ses membres Puvis de Chavannes, Carrière, Whistler, Sargent, Thaulon, et Cazin ? Mais il a les défauts de ses qualités : il reste un Salon fermé, très fermé, trop fermé, et, conséquence logique, il ne se renouvelle pas. Il est très difficile aux talents nouveaux de pénétrer dans cette arche sainte, et, si cela nous épargne la vue de certaines outrances ou de recherches un peu trop hardies, comme celles qui se font voir au **Salon des Indépendants**, pour la plus folle joie des artistes et la plus naïve admiration des snobs, cela nous prive aussi de voir éclore le fruit d'efforts jeunes et sincères. Ces promesses-là nous ne les trouverons qu'aux Indépendants, où elles garnissent deux ou trois salles sur quarante-cinq, et où l'on est heureux de les découvrir après avoir été diverti par les « cubistes » et les « futuristes », ou écœuré par les petites images de bazar. Donc, regrettons que la Nationale n'ouvre pas un peu plus largement ses portes aux jeunes et qu'elle ne leur concède que les pourtours de ses deux escaliers. Cela ne nuirait en rien à sa belle tenue et son excellent jury saurait mettre au jour de la publicité les œuvres de quelques jeunes qui seraient les maîtres de demain.

Le Salon des Artistes français, le plus important des salons — par le nombre des toiles et non par leur valeur — est plus largement ouvert aux débutants. Malheureusement son jury refuse systématiquement tout ce qui s'écarte des sentiers rebattus et des formules admises, en sorte que les jeunes exposants de ce Salon ne sont guère que les dociles élèves des pontifes chargés de rubans, de titres et de commandes officielles : Membres de l'Institut, Professeurs à l'Ecole des Beaux-Arts, etc., dont le débile et sénile pinceau s'attarde aux vaines manières qui leur furent enseignées par les pontifes de la génération précédente, et que leurs bons petits disciples enseigneront à leur tour (hélas !) aux peintres en herbe et ainsi de suite... Il n'y a donc pas à compter avec les Artistes Français pour suivre l'évolution perpétuelle de l'Art et puisque la Nationale est le dernier Salon où l'on peint, qu'elle se soucie davantage de son devoir qui est d'assurer « ad vitam » l'honneur et le bon renom de la peinture française.

Ceci dit, mentionnons dans les différents genres les plus remarquables envois de cette année.

Compositions. — Trois grands tableaux espagnols de M. Quloaga où l'on retrouve sa puissance habituelle et son goût des teintes sombres aux reflets métalliques.

De très beaux morceaux de nu dans un paysage harmonieux prouvent que M. Caro-Delvaille est un des peintres les plus complets de notre époque. Habileté dans la composition, sûreté dans le dessin, richesse dans le coloris, tout y est. Ces femmes endormies auxquelles des faunes apportent des fleurs et des fruits sont de vraiment beaux morceaux de peinture et leur auteur est bien, selon l'expression de M. Arsène Alexandre, l'érudit et délicat critique, « le peintre de la joie de vivre ».

M. La Touche est un poète fantaisiste et raffiné. A une touche légère et gracieuse il joint une inspiration aimable, imprévue, originale ; il nous séduit par une palette aux nuances délicieuses et nous charme par des sujets d'une invention exquise.

Willette, le Fragonard de notre siècle, lui aussi sait retenir en son œuvre la subtilité de l'idée à la grâce du coloris, et MM. Lécy-Dhurmer, Aman Jean, Desvallières prouvent qu'un peu de poésie ne messied point à la peinture et que le réalisme égayé de fantaisie et voilé de lyrisme est sans doute un des modes d'expression les plus heureux de l'art moderne.

Jean Veber, héritier de la verve des petits maîtres flamands du XVIIe siècle nous fait rire aux éclats par son humour et nous fait admirer son talent pour toute la vérité et les fortes qualités qu'il concentre en ses tableaux. La page symbolique où il montre toute une foule de gens tirant le Diable par la queue est d'un comique qui nous fait songer aux œuvres de Cuireline : il y a de l'amertume sous cette gaieté. C'est de l'humorisme qui fait penser.

Paysages. — Albert Lebourg nous enchante de la lumière qu'il épanche sur les bords des jolies rivières de France. Quelle atmosphère translucide ! Quelle charmeuse clarté !

Raffaëlli, toujours précis, sobre et vigoureux, Maufra, impressionniste toujours vrai, Lhermitte, avec ses campagnes ensoleillées d'une note si juste, nous ont depuis de longues années habitués à leur maîtrise, et leurs envois de cette année ne peuvent que renforcer notre admiration pour leur talent.

En ce Salon les paysagistes délicats abondent. Les amants de la Nature et de ses sorceleuses féeries s'y donnent rendez-vous et ce sont des soirs dorés, des brumes grises, des aurores glorieuses, des crépuscules attendris ; ce sont les massifs de verdure de Moutié, toujours si sobre et si juste ; les barques de Waidmann, les « Venise » d'Iwill et celles de Truchet si différentes et si jolies les unes et les autres, les scènes bretonnes de Le Gout Gérard, les « Versailles » de Le Sidaner, ce charmeur qui poétise ce qu'il voit et habille de rêve certains coins du majestueux parc de Versailles.

Les peintres du Midi, Montenard et Baran ne le cèdent en rien aux peintres du Nord et c'est avec plaisir que nous retrouvons parmi ceux-ci Marie Dubem aux effets si séduisants, et dont « Une Maison au fond d'un jardin » est une page de tout premier ordre, Henri Duhem, Braquaval aux notations intéressantes et justement rendues.

Une mention toute spéciale doit être accordée aux vues de Hollande de M. Maurice Courant.

Au Salon de 1910, cet artiste laborieux et raffiné nous avait présenté, en des études inoubliables, des coins de Bruges et nous avons, à l'époque, dit tout le mérite et les nombreuses qualités de ces toiles harmonieuses et charmantes. Les paysages hollandais de cette année ne sont pas inférieurs. M. Courant sait s'assimiler à merveille le caractère du pays ou de la ville qu'il étudie et sa riche palette ne le trahit pas dans l'exécution. La Hollande, plus riche, plus grasse, plus colorée que la Flandre, est rendue avec maîtrise et sûreté par un véritable artiste qui peint avec amour — cela se sent — des paysages qui conviennent à son tempérament.

Portraits. — Il y a celui du virtuose Emile Sauer, par Besnard, si simple et si complet. Ce n'est plus un portrait, c'est un synthèse. M. Besnard a peint là ; « le pianiste » et c'est un chef-d'œuvre.

Voisinant avec les belles nudités de Caro-Delvaille, le portrait de notre confrère « Marcel Hutin », de Fidrit, s'impose à notre attention pour toutes les grandes qualités dont il fait preuve. On n'a pas oublié le succès qu'obtint naguère M. Fidrit avec le portrait si remarquable qu'il fit du littérateur « Auguste Germain », et son tableau de cette année ne fera que faire confirmer cette appréciation, simplement juste, que Fidrit est un portraitiste comme on en souhaiterait beaucoup dans tous les Salons annuels.

N'oublions pas MM. Woog, Lavery, Cornillier, de Lesseps, Prinet, Morisset, Bracquemond, Abblet, Leempoils, Delécluze, et enfin une jeune artiste du plus grand avenir, Madame Fournier des Corats, dont les deux envois «Une Jeune Fille peignant une étude» et « Des Enfants jouant dans un jardin » décèlent des qualités de sincérité et de sobriété dans l'expression qui ne feront certainement que s'accroître et permettront à Mme des Corats de prendre parmi les portraitistes, la place prépondérante à laquelle elle a droit.

Parmi les peintres de mœurs, nous citerons M. Hanicotte dont la «Kermesse de printemps à Volendam nous révèle une Hollande lumineuse, gaie, vivante et grouillante à souhait.

Sculpture. — Deux bustes féminins, l'un de Bartholomé, l'autre de Desbois, retiendront notre attention. A citer également le « Jules Claretie » de St-Marceaux et les envois de MM. P. Roche, Vannier, Gras et Lenoir.

Gravure. — Des eaux-fortes de Lepère, des aquatintes de Raffaëlli, les dessins de Mlles Breslau et O'Neil, très originaux, attestent la valeur de cette section du Salon à laquelle on ne peut malheureusement consacrer que quelques mots ainsi que pour la section d'art décoratif : émaux, cuirs, céramique, meubles, bijoux d'un art exquis et ingénieux.

En résumé, le Salon de 1912 renferme tout autant d'efforts et de talent que ses devanciers, mais nous devons regretter la pénurie de noms nouveaux à mettre en lumière, la plupart des artistes que nous avons cités ayant à bon droit obtenu déjà depuis longtemps la renommée que leur valeur et, surtout, leur sincérité, leur avait incontestablement mérité.

René BONNAMY.

Les receveurs spéciaux de France

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE L'UNION AMICALE

Paris, 2 juin. — L'Union amicale des Receveurs spéciaux de France, au cours de son assemblée générale annuelle, tenue ce matin à la mairie du 10e arrondissement, a voté à l'unanimité une énergique protestation contre la décision prise par le Congrès des Contributions indirectes de demander la substitution d'une assurance d'Etat à l'Association française de Cautionnement mutuel, actuellement existante.

Elle a en outre examiné diverses questions d'intérêts professionnels, au sujet desquelles elle a émis des vœux qui seront soumis à MM. les ministres des Finances et de l'Intérieur.

Le banquet

A l'issue de l'assemblée, un banquet a réuni les membres de cette association venus de tous les points de la France.

Ce banquet était présidé par M. WELLHOFF, recoveur-municipal de Lille, président de l'Union Amicale des Receveurs spéciaux, entouré de MM. Maringer, directeur des affaires départementales et communales au ministère de l'Intérieur, délégué par MM. Stocg, Bauzin, sous-chef de cabinet du ministre des Finances ; Delamarche, chef de cabinet du sous-secrétaire d'Etat aux finances ; Malisson et Noël, fondés de pouvoirs à la Recette Centrale de la Seine ; Trarieux, secrétaire général de l'Association Générale des Percepteurs, etc., etc.

Après le toast d'usage au président de la République, M. Wellhoff a remercié les personnalités présentes, ainsi que MM. les ministres des finances et de l'intérieur.

MM. Maringer et Bauzin ont été ensuite très applaudis lorsqu'ils ont annoncé que la question du conseil de discipline pour les receveurs spéciaux, que ces fonctionnaires ont tant à cœur, était en excellente voie et que si rien ne venait, au dernier moment arrêter les décisions qui sont sur le point d'être prises, l'institution de ces conseils serait une chose accomplie dans un délai très rapproché.

Enfin, M. Trarieux est venu apporter le salut cordial des percepteurs à leurs collègues communaux.

Les Elections au Conseil Général de la Seine

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS

Canton d'Asnières

Paris, 2 juin. — Voici les résultats des élections au Conseil général de la Seine qui ont eu lieu aujourd'hui :

Fontaine, maire d'Asnières, conseiller sort., radical, 4992 ELU. — Auguste Decoin, républicain socialiste, 1027. — Laurent-Cely, progressiste, 0.

M. Fontaine avait été élu au premier tour, à une élection partielle, le 10 décembre 1911, par 3042 voix contre 1179 à M. Laurent-Cely fils, progressiste ; 806 à M. Wiart ; 788 à M. Gautherot et 213 à M. Millot.

Cette élection avait eu lieu à la suite du décès de M. Laurent-Cely père.

Canton d'Aubervilliers

MM. Poisson, maire d'Aubervilliers, cons. sort., rad., 4527 ELU. — Michel Georges, soc., 2234.

M. Poisson avait été élu au premier tour de scrutin le 17 mai 1908 par 4843 voix contre 1932 à M. Pradinaud, soc. ; 204 à M. Lavolpière, soc., et 42 à M. Touzé.

Canton de Colombes

M. Molinié, cons. sort., rad., 4759 ELU. — M. Louis Marchand, soc., 1449.

M. Molinié avait été élu, au second tour de scrutin, le 24 mai 1908 par 2908 voix contre 2339 à M. Vico, soc.

Canton de Neuilly-sur-Seine

M. Chérest, cons. sort, répub. lib., 3026 ELU. — M. Oguse, soc., 487. — M. Beauvois, rad.-soc., 785.

M. Chérest avait été élu, au premier tour de scrutin, le 17 mai 1908, par 3275 voix contre 1552 à M. Clément, radical.

Canton de Noisy-le-Sec

M. Collardeau, cons. sort., rad., 5601 ELU. — Hervé, 107. — Robillard, soc., 32.

M. Collardeau avait été élu, au premier tour de scrutin, le 17 mai 1908, par 547 voix contre 468 à M. Simon, soc.

Canton de Pantin

M. Jacquemin, cons. sort., soc., 6478 ELU. — M. Pellerin, radical, 3971. — Mollinger, socialiste, 443.

Jacquemin avait été élu, au premier tour de scrutin, le 17 mai 1908, par 5621 voix contre 5189 à M. David, radical.

Canton de Puteaux

Sellier, conseiller sortant, soc., 5763 ELU. — Olivier, rad.-soc., 2681.

Sellier avait été élu le 25 septembre 1910 par 4776 voix contre 2862 à M. Féron, radical, et 383 à M. Bouchon, progressiste.

Cette élection avait eu lieu à la suite de la démission du citoyen Voilin, soc., élu député.

Canton de Saint-Denis

Philippe, maire de St-Denis, soc., 7947 ELU. — M. Monin, répub. dem., 3111.

M. Quitbeuine, cons. sort, soc. anti-révolut., ne se représentait pas. Il avait été élu, au premier tour de scrutin, le 17 mai 1908, par 5736 voix contre 4468 à M. Philippe, soc.

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX

Canton de Montreuil

M. Hémard, cons. sort., progressiste, 3555 ELU. — M. Blanchard, soc., 1317.

M. Hémard avait été élu, au premier tour de scrutin, le 17 mai 1908, par 3451 voix contre 2581 à M. Durand, rad. soc., conseiller sortant, et 721 à M. Mours, socialiste.

Canton de Nogent-sur-Marne

M. Brisson, rad. soc., 3245 ELU. — Martinet, soc., unif., 1023.

M. Brisson, rad. soc., doyen d'âge du Conseil général, ne se représentait pas. Il avait été élu au premier tour de scrutin le 17 mai 1908 par 3188 voix contre 1964 à Albert Thomas, soc., et 61 à divers.

Canton de Saint-Maur

M. Marin, cons. sort., rad.-soc., 4080 ELU. — M. Vel-Durand, radical-soc., 1063. — Restiaux, soc., 1433.

M. Marin avait été élu, à la suite de la démission de M. Croise, le 10 mai 1909, par 2069 voix contre 2245 à M. Vel-Durand, rad.-soc., et 1002 à M. Restiaux, soc.

Canton de Vanves

M. Mayer, cons. sort., rad. soc., 6855 ELU. — Gourdon, soc., 2480.

M. Mayer avait été élu à une élection partielle à la suite du décès de M. Jaroussse, au second tour, le 18 juin 1911, par 5850 voix, contre 2319 à M. Repiquet, soc.

Canton de Vincennes

M. Girard, président du Conseil général, rad.-soc., 4366 ELU. — M. Karmann, progressiste, 2168. — Poncet, socialiste, 1721.

M. Girard avait été élu, au second tour de scrutin, le 24 mai 1908, par 4018 voix contre 3.792 à M. Karmann.

Canton de Boulogne-sur-Seine

M. Dupuis, répub., 1061 voix. — M. Guibourg, répub., 2577. — M. Bernaud, rad.-soc., 1312. — Couergou, socialiste, 1038. — *Ballottage.*

M. Barbier, radical, élu sénateur, ne se représentait pas. Il avait été élu, au premier tour de scrutin, le 17 mai 1908, par 4576 voix contre 3351 à M. Henripré, soc.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS

Canton de Clichy

MM. Marquez, cons. sort. rad. soc., 3239. — Laruelle, rad. soc. 1413. — David, soc. unif. 1925.

Ballottage.

M. Marquez avait été élu au second tour de scrutin le 24 mai 1908 par 3059 voix contre M. Berthier, soc., qui obtint 487 voix.

Canton de Courbevoie

M. Boursier, maire de Courbevoie, cons. sort. Alliance démocratique, 2200. — Grosselin, radical, 502. — Ubry, soc. unif. 1704.

Ballottage.

M. Boursier avait été élu, au second tour de scrutin, le 24 mai 1908, par 2483 voix contre 2121 à M. Parisot, cons. sort. soc.

Canton de Levallois-Perret

MM. Trézel, cons. sort. répub. inf. 3587. — Vendrain, soc. 3444. — Delange, soc. 109. — Lebeau, radical, 1388.

Ballottage.

M. Trézel avait été élu au second tour de scrutin, le 24 mai 1908, par 4730 voix contre 4166 à M. Aufan, soc.

Canton de Saint-Ouen

MM. Basset, cons. sort. soc. indép. 1812. — Bachelet, soc. unif. 3110. — Bokanowsky, répub. anti-révol. 2384.

Ballottage.

M. Basset avait été élu, au premier tour de scrutin, le 17 mai 1908, par 3735 voix contre 2581 à M. Sélaquet, soc.

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX

Canton de Charenton

MM. Dussault, cons. sort. rad. soc. 2744 Champion, rad. soc. 2755 — Mayeras, soc. 3257. — Wattier, proportionnaliste, 849.

Ballottage.

M. Dussault avait été élu le 17 octobre 1909 à une élection partielle, en remplacement de M. Chenal, rad. soc. élu député. Il avait obtenu 4523 voix contre 2644 à M. Gallon, soc., et 1200 à M. Clémenté, répub. indép.

Canton d'Ivry

MM. Martin, ancien conseiller général, soc., 4171. — Delys, soc. ind. 3658. — Saint-Cric, rad. soc. 1443. — Victoire, concentration répub. 359.

Ballottage.

M. Chéron, cons. sort. soc. indép., ne se représentait pas. Il avait été élu au second tour de scrutin, le 24 mai 1908, par 5209 v. contre 4012 à M. Martin, cons. sort. soc.

Canton de Sceaux

MM. Carmignac, cons. sort. rad. soc. 3088. — Valette, progressiste, 2100. — Milanini, soc. 1314.

Ballottage.

M. Carmignac avait été élu, au premier tour de scrutin, le 17 mai 1908, par 3.000 voix contre 1462 à M. Maugarny, soc.

Canton de Villejuif

MM. Chazot, cons. sort. rad. soc. 3206. — E. Thomas, maire du Kremlin, soc. 2932. — M. Carpentier, soc. ind. 1460.

Ballottage.

M. Chazot avait été élu au second tour de scrutin, le 24 mai 1908, par 3725 voix contre 2936 à M. Thomas, cons. sort. soc.

En l'honneur de M. Combes

Paris, 2 juin. — Le bureau du comité exécutif du parti radical et radical socialiste, réuni hier, a désigné les orateurs qui prendront la parole au banquet offert dimanche prochain à M. Emile Combes.

L'ordre des discours a été ainsi fixé : M. Emile Combes, M. Clémentel, qui prendra la parole au nom du groupe de la gauche radicale de la Chambre ; M. René Renoult, qui parlera au nom du groupe radical et radical socialiste, et M. Herriot, maire de Lyon, qui prendra la parole au nom des non parlementaires.

Les obsèques de Wilbur Wright

New-York, 2 juin. — Les funérailles de Wilbur Wright ont été célébrées hier après-midi à Dayton. Toute l'activité de la ville était suspendue par respect pour l'aviateur mort. M. Orville Wright est très affecté de la mort de son frère.

La Chambre des représentants, sur la proposition de M. Adsberry, a exprimé son profond regret de la mort de Wilbur Wright.

Tué par l'explosion d'un moteur

Paris, 2 juin. — Hier, dans la soirée, M. Emile Lefranc, mécanicien, âgé de 54 ans, habitant le numéro 70 du boulevard de Ménilmontant, remarquait que le moteur à acétylène placé dans un angle de son atelier ne fonctionnait pas normalement. Il se pencha sur le carburateur pour faire les réparations nécessaires. Au même moment, une explosion se produisit : l'appareil venait d'éclater. Les morceaux, projetés avec une violence inouïe, atteignirent en plein visage le mécanicien, qui fut tué, tandis que le vitrage de l'atelier volait en éclats.

On arrête Potenzo qui éventra un concierge

Paris, 2 juin. — Raphaël Potenzo, ce cordonnier italien qui, vendredi soir, poignarda, rue Ramponneau, numéro 18, le concierge Louis Lepage, a été arrêté hier matin par les inspecteurs Bourniche et Iglesis.

Marie Trouvé, la maîtresse de Potenzo, avait été laissée en liberté provisoire, car elle est mère d'une fillette de quatre ans. Dès le matin, la jeune femme quitta son domicile sans se douter qu'elle était suivie par les deux policiers, qu'elle conduisit tout droit 42, rue des Petites-Ecuries, où Potenzo s'était réfugié, chez un de ses compatriotes.

Potenzo se laissa arrêter sans opposer la moindre résistance. Après avoir été interrogé par M. le commissaire Jublin, il a été envoyé au dépôt.

L'état de l'infortuné concierge Lepage ne s'est pas amélioré et on désespère de le sauver.

Le banditisme en plein Paris

Une chasse à l'homme – A coups de revolver – Un agent blessé Le fuyard en tient à son tour

Paris, 2 juin. — Ce matin vers trois heures, des agents du quartier de la Chaussée-d'Antin étaient avisés que trois malfaiteurs venaient de dévaliser un bar, situé au numéro 3 de la rue de la Victoire, à l'angle de la rue Le Peletier, et qu'ils avaient pris la fuite dans la direction de la Chaussée-d'Antin. Une surveillance fut aussitôt établie aux alentours.

Quelques instants plus tard, l'agent Gaston Masselin, du poste de l'Opéra, qui se trouvait à l'angle des rues Joubert et de la Chaussée-d'Antin, aperçevait un individu, tenant un revolver à la main, qui se dirigeait vers la place de la Trinité. Il le somma de s'arrêter. L'homme obtempéra à cette requête ; mais braquant son arme vers l'agent, il fit feu sur lui à deux reprises. Blessé au genou gauche, l'agent Masselin s'affaissa. Il eut toutefois la force de sortir son revolver et de le décharger à trois reprises sur le malfaiteur. Celui-ci ne fut pas atteint et prit la fuite.

Arrivé rue Saint-Lazare, il alla se réfugier dans l'avenue du Coq, après avoir escaladé une grille d'une hauteur de trois mètres. Mais il avait été aperçu par des agents accourus au bruit des détonations et qui se lancèrent à sa poursuite.

Pour leur échapper, il escalada de nouveau la grille et il se dirigea de toute la vitesse de ses jambes vers la rue Blanche. Deux agents parvinrent à le rattraper à la hauteur de la caserne des pompiers.

ENFIN, PRIS !

Traqué, le malfaiteur leur fit face et tira sur eux trois nouveaux coups de revolver sans les atteindre. Les agents ripostèrent. Atteint de deux balles, l'une à la cuisse gauche, l'autre au bras droit, le bandit tomba sur la chaussée.

Maîtrisé après une vive résistance il fut transporté à l'hôpital de la Charité où son état fut jugé assez grave.

Interrogé ce matin à cinq heures par M. Ducrocq, commissaire de police du quartier, il refusa tout d'abord de répondre. Puis il déclara se nommer Alexis Laurent, âgé de vingt-quatre ans, originaire de Paris, 13e arrondissement, sans autres renseignements.

Aucun papier n'a permis d'établir sa véritable identité. Le revolver dont il était porteur est une arme de luxe, à manche de nacre, au canon nickelé, sortant de la maison Smith et Wesson et qui a dû être probablement volée à une panoplie.

Les complices de ce malfaiteur ont réussi à prendre la fuite.

L'AGENT BLESSE

Le gardien Masselin, qui a été transporté à l'hôpital de la Charité, est un excellent agent, estimé de ses chefs. Ancien caporal au 132e de ligne, entré dans l'administration en 1907, il était déjà titulaire d'une médaille d'argent pour blessures reçue en service en arrêtant un malfaiteur.

Il est père de deux enfants. Accouchée il y a quatre jours, sa femme est encore entretenue à la Maternité.

Au numéro 64 de la rue de la Chaussée-d'Antin (la bijouterie Clerc), une balle a traversé le rideau de fer et brisé la glace de la devanture. Rue Joubert, 22, à l'endroit qui correspond à l'avenue du Coq, plusieurs maisons portent également des traces de balles.

Les élections belges

La veillée des armes. - Les « cochonneries cléricales de dernière heure. - Les revolvers de « ces Messieurs ». - Les résultats officiels ne seront proclamés que lundi soir

Bruxelles, 2 juin. — Ce fut, la nuit dernière, dans toute la Belgique, une véritable veillée des armes. Depuis deux jours, la lutte a pris de part et d'autre un caractère extrêmement vif. La bataille des affiches s'est poursuivie jusqu'à la dernière minute, et ce matin, aux abords des bureaux de vote, de grands placards apportent aux électeurs les dernières recommandations des partis.

Pendant toute la nuit, les « jeunes gardes » constituées dans chaque goupe ont terminé leur travail de propagande en haranguant les ouvriers entrant et sortant des usines. On signale de différents côtés des bagarres, mais sans grande importance.

L'impression générale est qu'un grand courant nouveau s'affirme dans le pays, notamment dans les provinces wallonnes.

Ce qui a beaucoup desservi le parti catholique, c'est la propagande spéciale faite en son nom contre l'école publique et représentant celle-ci comme formant des apaches et des bandits.

Une dernière affiche illustrée cléricale représente un grand escalier tout le long duquel s'établit la chaîne anticléricale : en haut la franc-maçonnerie qui tend la main au libéralisme, qui tend la main au socialisme, qui tend la main à Ferrer, qui tend la main à l'anarchiste Fromentin, qui

---

FEUILLETON DU 3 JUIN

La Découverte DU DOCTEUR MAFFLE

PAR

Emile SOLARI

Il se retrouvait dans son milieu de fête Rodolphe. Petrowitch paraissait suffisamment retors et d'assez basse compagnie. La lumière vacillante de la bougie, éclairait piteusement, entre les deux cartons, les visages agités, en projetant sur eux des lueurs rouges et des ombres noires. Les cartes claquaient sur la table.

— Quinte majeure, tierce au roi, trois as ! Tu ne dis rien ?... Montre ton jeu ! Il faut annoncer !

Rapidement Petrowitch fut au courant et la partie continua dans la lumière incertaine de la bougie, perturbée par les trépidations...

Quand le jour parut, Jacques s'éveilla, s'étira, s'étonna de se trouver dans un endroit si peu confortable. Pascal, complètement hébété du sommeil, le regardait.

— Il me semble que je vais passer le reste de ma vie en chemin de fer ! Quand je dis que c'est peu confortable, je ne songe pas à critiquer le matériel. Ils sont bien faits, ces wagons. Mais le voyage est un peu long. Et puis, il n'est pas fait pour dormir, le compartiment où nous sommes. Ah ! notre wagon-lit ! achève-t-il avec un soupir.

— Nous allons le regagner à la première station. Rassure-toi. Mais faisons un semblant de toilette.

— Oui. D'abord, au diable cette perruque, inutile maintenant, n'est-ce pas, puisque nous sommes reconnus ? Elle me tenait chaud à la tête. Au diable ces bésicles vertes.

Le tout vola par la portière.

— Et je vais laisser repousser ma barbe. Seulement, toi, tu garderas la teinte rousse. Tant pis pour toi.

Mais Pascal ne répondit pas. Il était sombre. La disparition de Rognefer l'inquiétait au plus haut point. Et la pensée de Noémie endormie le hantait de plus en plus. Oh ! rentrer en possession du secret, voler à Paris, éveiller la bien-aimée, puis répandre sur le monde entier les bienfaits de la découverte merveilleuse !

Tout le jour, Pascal continua ses recherches, inspecta le train d'un bout à l'autre.

— Je me charge du wagon-restaurant. Il faudra bien qu'il y vienne, avait dit Maffle.

Et, de fait, Jacques n'en bougea pas de presque tout le jour. Il enfreignit tous les règlements qui limitent la durée de séjour dans la salle des repas, passa par-dessus toutes les consignes et mangea terriblement.

— Il faut bien que je motive ma présence, expliqua-t-il à Pascal.

Une légende s'établit dans le train sur ce géant qui dévorait. Les Anglais et les Allemands eux-mêmes, beaux mangeurs cependant, le remarquèrent. Mais Caïn Rognefer ne parut point. Le soir, dans le wagon-lit, voluptueusement allongé entre les draps, Maffle conclut :

— Insaisissable. Il ne mange plus, maintenant. C'est un comble ! Où est-il niché ?

Durant toute la matinée du lendemain, les recherches continuèrent. Jacques abandonna son poste favori pour seconder Pascal. Celui-ci, sombre, nerveux, s'entêtait à cette besogne avec une ténacité de bouledogue. Moins triste, Maffle était plus découragé. Après le repas de midi, dans la journée, il dit :

— Tu vois bien qu'il n'y a rien à faire. Retournons à Paris. Nous trouverons peut-être là-bas un moyen de guérir ma sœur.

— Peut-être, peut-être ! Quand nous avons le remède sûr, infaillible sous la main ! Je ne renoncerai à cette poursuite que quand il sera humainement impossible de la continuer. Et encore !...

— C'est de l'entêtement, mon pauvre Pascal...

— Non, c'est de l'énergie ! Cherchons...

Au repas du soir, Pascal se mit à manger du bout des dents. Il était harassé. Depuis la disparition de Caïn, il avait surveillé toutes les stations pour être sûr que le fugitif ne descendait pas en cours de route.

— Voyons, dit Jacques, donne-toi un peu de repos. Nous avons près de quatre heures jusqu'au prochain arrêt. Mange d'abord. Il faut manger.

— Je le sais bien. Et je le fais, bien que je n'en aie guère envie. Mais il me faut des forces, beaucoup de forces.

— Beaucoup de forces ! approuva Jacques en terminant son potage. Voilà de la bonne soupe. Seulement, il y en a trop peu.

Et il regarda avec chagrin la petite soupière de métal, vide. Les hors-d'œuvres furent absorbés. Puis ce fut le tour d'un plat de veau sauté.

— Tu ne trouves pas ?...

— Quoi ?

— Que ces parts sont ridiculement petites ? On nous apporte pour deux, un plat de poupée...

— Non, je ne trouve pas. C'est très bien.

— Tu n'as pas d'appétit.

Le garçon servit du gigot.

— Là. Regarde. Des feuilles de papier, ces tranches ! J'en roule une comme ceci. Une bouchée ! Est-ce raisonnable ?

— En effet, ce n'est pas raisonnable. Pour quoi as-tu une si grande bouche ?

Jacques fit un geste vague qui invoquait les forces mystérieuses de la nature. Puis il appela le garçon :

— Un autre plat de gigot.

— Bien, Monsieur.

Quand le gigot fut apporté.

— Là ! Toujours des feuilles de papier. Tu n'en veux plus ?

— Non. Merci.

— Tu me désoles.

— Mais j'ai mangé comme tout le monde !

— Tu devrais faire comme moi. Et tu sais, sans en avoir l'air, je surveille. Si Caïn entre ici, je ne le manquerai pas. Sois tranquille. Mais ce gigot ! Quelle ironie ! Garçon !

Le serviteur, effaré par cette voix terrible, accourut.

— Voyons, écoutez-moi bien. Donnez-moi encore un peu de gigot.

— Bien !

— Attendez ! Ne demandez pas un plat pour un, ni pour deux. Demandez un plat pour six. C'est compris ? Pour six, au moins.

— Bien, monsieur.

— Comme cela, dit Jacques au docteur, je serai peut-être servi à ma faim.

Mais le plat apporté, il se mit en colère.

— Garçon !

Malheureusement celui-ci, hélé par un Anglais qui lui donnait régulièrement une demi-guinée de pourboire, n'écouta rien.

— Non ! Mais vois-moi ça ! Pour six !

— C'est raisonnable... toujours.

— Tu rêves ! Six oiseaux, six insectes, mais pas six hommes ! Attends un peu !

Il jeta sa serviette, se leva, s'empara du plat.

— Qu'est-ce que tu fais ?

— Je vais moi-même à la cuisine. C'est la meilleure façon d'être servi.

— Tu es fou !

Mais Jacques était déjà parti. En passant, il entraîna avec les pans de ses vêtements trois morceaux de pain et deux carafes, imprudemment posées sur le bord des tables. Des malédictions l'accompagnèrent. Mais il n'en avait cure et poursuivait sa marche vengeresse vers la cuisine.

Seulement, quand il en eut poussé la porte, il s'arrêta sur le seuil, stupéfait : son plat s'échappa de ses mains, vint s'abattre sur le sol, avec un bruit de cymbales.

— Caïn !

Celui-ci, vêtu en garçon de cuisine, et en train de laver une douzaine d'assiettes, entendit son nom et leva la tête. Il aperçut Maffle, encadré par le chambranle de la porte, la bouche entr'ouverte, les yeux ronds. Les deux hommes se regardèrent. Mais le gérant se précipitait.

— Monsieur, qu'y a-t-il ?

Jacques dut expliquer son intrusion.

— De grâce, Monsieur, reprenez votre place et ne vous dérangez plus. Je vais donner des ordres pour que vous soyez servi à la mesure de votre appétit.

Maffle regagna la table, les mains vides.

— Ce gigot ? demanda Pascal. Mais tu es tout pâle !

C'était vrai.

— Ce g